

Société | Santé | 21 juillet 2012 | Mise à jour le 22 juillet 2012

 Tweeter 17

 Recommander 266

 +1 3

 11 Commentaires

L'ostéopathie en a plein le dos

Trop de jeunes diplômés, des formations défailtantes, des risques potentiels pour les patients... Le ministère de la Santé prépare une réforme.



Paru dans leJDD

Depuis plusieurs années, ici en 2006, les ostéopathes réclament une réforme. (Maxppp)

ET AUSSI

- [Santé : une loi pour limiter les dépassements d'honoraires?](#)
- [Trop d'erreurs médicales à l'hôpital](#)
- [Les vertus cachées du massage](#)

MOTS-CLÉS ASSOCIÉS

- [Dominique Bertinotti](#)
- [Bernard Debré](#)

Dix ans après sa reconnaissance officielle, l'ostéopathie est en crise. C'est le cri d'alarme lancé ces jours-ci au Sénat, via des questions parlementaires, par les organisations de la profession : les 3.000 nouveaux diplômés formés chaque année ne trouvent plus assez de malades à soulager, malgré un engouement croissant des Français pour cette médecine alternative partiellement remboursée par les mutuelles et dont l'efficacité sur les douleurs lombaires est scientifiquement prouvée. Principale cause de l'explosion démographique, la multiplication du nombre d'établissements - tous privés - délivrant le titre d'ostéopathe.

Les syndicats accusent à raison les pouvoirs publics d'avoir "laissé pourrir la situation" au mépris des étudiants et, peut-être, de la sécurité sanitaire dans un pays où une personne sur cinq consulte ces adeptes de thérapie manuelle. À commencer par le tout-Paris, qui se presse auprès du très couru Robert Hiriart. François Fillon n'a-t-il pas remis les insignes de chevalier de l'Ordre national du mérite à ce praticien réputé avoir guéri sa sciatique? Les invités de la cérémonie, organisée à Maignon en mars 2010, avaient cru y déceler un signe : le gouvernement allait enfin réguler la jungle commerciale où s'affrontent environ 9.000 ostéos pratiquant exclusivement cette activité, mais aussi quelque 6.500 kinés et 1.400 médecins formés à la discipline.

Trouver un bon ostéo, pas simple...

En consultant un ostéo médecin ou kiné, on a affaire à un professionnel de santé soumis à de strictes règles éthiques (secret médical, code de déontologie), qui saura comment réagir en cas d'accident de manipulation. Mais de nombreux ostéos "exclusifs", qui pratiquent à temps plein après avoir été formés plus longtemps à la thérapie manuelle, sont excellents voire plus habiles que les professionnels de santé. Les anciens élèves des dix écoles historiques - enregistrées au **Répertoire national des certifications professionnelles** - ont de bonnes chances d'avoir la main sûre. Les membres du Registre des ostéopathes de France (ROF, www.ostheopathie.org) s'engagent, quant à eux, à pratiquer des soins de qualité. A.-L.B.

La liste des dix organismes délivrant la certification professionnelle :

Collège ostéopathique européen formation initiale (COE) ;
Collège ostéopathique européen formation professions de santé (COE) ;
Centre européen d'enseignement supérieur de l'ostéopathie (CEESO-Lyon) ;
Centre européen d'enseignement supérieur de l'ostéopathie (CEESO-Paris) ;
Centre international d'ostéopathie (CIDO) ;
Collège ostéopathique de Provence (COP) ;
Ecole supérieure d'ostéopathie (ESO) ;
Institut des hautes études ostéopathiques (IDHEO) ;
Institut supérieur d'ostéopathie Lyon (ISOSTEO) ;
Institut toulousain d'ostéopathie (ITO).

LE JOURNAL EN LIGNE



La piètre qualité de l'enseignement, "un risque pour les patients"

Il a pourtant fallu attendre le changement de majorité pour qu'un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) stigmatisant la faillite du ministère de la Santé soit déterré. Très sévère, le texte, rédigé en 2010, juge la procédure d'agrément des écoles "faussetment contraignante", "mal organisée" et "de faible qualité". Il épingle sans les nommer ces établissements formant au prix fort (40.000 euros pour cinq ans d'études) des bacheliers ou des professionnels de santé (kinés, infirmiers) à une sous-ostéopathie : programmes creux, enseignants non qualifiés, locaux exigus ou inexistant (certains cours ont lieu à l'hôtel), promos pléthoriques pour gagner toujours plus d'argent, quasi absence de stages pratiques.

Ancienne présidente de la commission d'agrément pour la région Poitou-Charentes, Nicole Dierickx a vu passer plusieurs dossiers "complètement farfelus". Un étudiant à qui il manquait 600 heures de formation a ainsi prétendu avoir comblé ses lacunes en trois mois, fausse attestation de son école à l'appui.

"On peut poser sa plaque sans jamais avoir touché un malade", résume l'ostéopathe Pascal Javerliat. Cet ancien dirigeant associatif assure que la piètre qualité de l'enseignement entraînera tôt ou tard "un risque pour les patients". Pour l'instant, aucune étude officielle n'a été menée pour l'évaluer. Mais Benoît Giraud, délégué régional Poitou-Charentes du Registre des ostéopathes de France (ROF), reçoit chaque semaine dans son cabinet des "victimes de mauvaises manipulations" : lumbagos dégénérant en sciatiques, maux de dos en douleurs dans les bras. "C'est d'autant plus inquiétant que dans les écoles on apprend plus souvent aux élèves à faire craquer les os de façon spectaculaire qu'à pratiquer des manipulations douces et sans danger."

Philippe Vautravers, professeur de rhumatologie et ostéo à Strasbourg, prévient de son côté qu'il ne faut pas "confier son cou à n'importe qui" : "Il y a de rares accidents neurologiques graves et de rarissimes AVC dus à de mauvaises manœuvres cervicales. Les urgentistes le savent, les neurologues s'en inquiètent, mais les cas ne sont pas rendus publics." D'autres dérives sont également signalées. Médecin ostéo exerçant en région parisienne, Jean-Claude Doukhan rapporte plusieurs cas de touchers vaginaux et rectaux pratiqués par des ostéos, actes pourtant formellement interdits aux non-médecins et assimilables à des viols. Une jeune patiente a débarqué dans son cabinet horrifiée de s'être vu mettre un doigt dans le vagin alors qu'elle souffrait des cervicales.

Tout aussi inquiétant, certains ostéos se dispensent du certificat médical nécessairement fourni par les parents pour recevoir en consultation des nourrissons de moins de six mois. "Les pédiatres refusent de le signer pour ne pas voir leur responsabilité engagée en cas de problème, alors on travaille dans l'illégalité. On ne va pas laisser les bébés souffrir", s'agace un ostéo de province.

Le blocage du puissant lobby des kinés

Alors que la santé est en jeu, pourquoi les pouvoirs publics n'ont-ils pas suivi les recommandations formulées il y a deux ans par les inspecteurs de l'lgas (réforme des critères d'agrément, limitation des effectifs, création d'un référentiel de formation, inspection des écoles)? Pourquoi la droite n'a-t-elle pas voté l'an dernier la proposition de loi portée par le député (UMP) et urologue Bernard Debré? D'abord parce que le très lucratif secteur de la formation génère d'importantes rentrées fiscales, comme le démontre l'ostéo Pascal Javerliat dans une étude fouillée. Ensuite parce qu'il faudrait inventer une solution de repli pour les milliers d'étudiants en cours de formation. Enfin parce que, comme le souligne un ancien conseiller ministériel, il faudrait "avoir le courage de prendre partie dans la guerre qui oppose les différentes catégories d'ostéos".

"Le puissant lobby des kinés bloque toute réforme du statut des ostéos non professionnels de santé qu'ils jugent moins fiables qu'eux et dont ils jalouent les honoraires libres." Malgré tous ces freins, le ministère de la Santé prépare une réforme, comme l'a annoncé mardi au Sénat Dominique Bertinotti, ministre déléguée à la Famille. En attendant, pour trouver un bon ostéo, mieux vaut se fier au bouche-à-oreille...

Anne-Laure Barret - Le Journal du Dimanche
samedi 21 juillet 2012